



MARIGNAN

SNC MARIGNAN CENTRE

LA SAINT CYRIENNE

Ensemble immobilier
de 64 appartements
50 rue des épinettes
37 540 SAINT CYR SUR LOIRE



Notice Descriptive du contrat de réservation

Fait à Tours, le 01 février 2024

Signature du vendeur

TABLES DES MATIERES

0. Préambule

1. Caractéristiques techniques générales de l'immeuble

2. Locaux privatifs et leurs équipements

3. Annexes privatives

4. Parties communes intérieures à l'immeuble

5. Equipements généraux de l'immeuble

6. Parties communes extérieures à l'immeuble et leurs équipements.

0. Préambule

La réalisation de l'ouvrage respectera les normes de la RE 2020.

Les marques et appellations commerciales des produits et appareils cités ci-après ne sont données qu'à titre indicatif afin d'en définir le niveau de qualité ou de standing, le vendeur se réservant la faculté de les remplacer par d'autres marques présentant des caractéristiques équivalentes. Également, la rédaction du présent document étant antérieure à la construction de l'immeuble, le vendeur se réserve la possibilité d'apporter aux prestations décrites dans la présente notice descriptive, telles modifications qui lui seraient ou lui paraîtraient nécessaires en raison d'impératifs techniques apparaissent lors de la réalisation des travaux, sous réserve que les nouveaux ouvrages soient de qualité comparable à ceux prévus à l'origine.

L'immeuble est classé en 2^{ème} famille, selon la réglementation concernant la sécurité incendie.

Abréviation utilisée

BET = Bureau d'Etudes Techniques

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

1.1 INFRASTRUCTURE

1.1.1 Fouilles

- Terrassements en pleine masse, évacuation des déblais en décharges ou réemploi en remblaiement périphérique.

1.1.2 Fondations

- Semelles filantes ou isolées superficielles selon prescriptions de l'étude géotechnique et calculs du BET structures.

1.2 MURS ET OSSATURE

1.2.1 Murs du sous-sol

1.2.1.1 Murs périphériques

- Voiles en béton armé.
- Pendant les épisodes pluvieux, des suintements et traces d'humidité pourront apparaître.

1.2.1.2 Murs de refend

- Idem 1.2.1.1 ou maçonnerie d'agglomérés de ciment.

1.2.2 Murs de façades et pignons

- Voile en béton armé, maçonnerie d'agglomérés de ciment isolante et maçonnerie d'agglomérés de ciment selon localisation de l'étude structure et thermique, isolation thermique intérieure collé par complexe isolant en polystyrène expansé et plaque de plâtre.
- Selon les plans du permis de construire, revêtements extérieurs en pierre naturelle collée, en enduit hydraulique projet et peinture pliolite sur béton. Coloris aux choix de l'architecte.

1.2.3 Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends) (suivants plans)

- En béton armé

1.2.4 Murs ou cloisons séparatifs : (suivant plans)

- Entre locaux privatifs contigus et entre locaux privatifs et circulations communes :
 - Murs en béton ou cloison PLACOSTIL type SAA 180mm.
- Entre locaux privatifs et cages d'escaliers et d'ascenseur :
 - Murs en béton
 - Doublage de type Calibel selon plans.

1.3 PLANCHERS

1.3.1 Planchers sur étages courants

- Dalle pleine en béton armé, épaisseur selon le dimensionnement du BET, isolant acoustique et chape.

1.3.2 Planchers sous terrasse

- Dalle pleine en béton armé, épaisseur selon le dimensionnement du BET, isolation thermique sur locaux chauffés.

1.3.3 Plancher sur local technique et vélo Rdc

- Dalle pleine en béton armé, épaisseur selon le dimensionnement du BET, isolant acoustique et chape.
- Isolant thermique en sous-face par flocage ou en panneaux de type fibrastyrène.

1.3.4 Plancher haut du sous-sol

- Dalle pleine en béton armé épaisseur selon le dimensionnement du BET.
- Isolants thermo-acoustique et chape.

1.3.5 Plancher bas du sous-sol

- Dallage en béton armé sur terre-plein en pierre ou concassé béton, épaisseur selon étude du BET.

1.4 CLOISONS DE DISTRIBUTION

1.4.1 Entre pièces principales.

- Cloison alvéolaire de type PLACOPAN, épaisseur 50mm.

1.4.2 Entre pièces principales et pièces de service.

- Cloison alvéolaire de type PLACOPAN, épaisseur 50mm.

1.5 ESCALIERS

1.5.1 Escaliers des parties communes

- En béton armé.

1.6 CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION

1.6.1 Conduits de fumée des chaudières.

- Conduits métalliques de type 3CE P MULTI + de Poujoulat pour l'évacuation des gaz brûlés des chaudières ou ventouse sur façade ou en toiture, selon plans.

1.6.2 Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble.

- Conduits métalliques pour la ventilation mécanique contrôlée collective.

1.7 CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

1.7.1 Chutes d'eaux pluviales.

- En PVC ou zinc, localisation selon plans.

1.7.2 Chutes d'eaux usées.

- En PVC en gaines techniques

1.7.3 Canalisations en sous-sol.

1.7.4 Canalisations apparentes

- En PVC.

1.7.4.1 Canalisations enterrées

- En PVC.

1.7.5 Branchements aux égouts.

- Raccordement aux égouts rue des épinettes ou rue de la ménardière.

1.8 TOITURES

1.8.1 Etanchéité et accessoires.

- Système de type multicouche, lanterneau pour accès à la toiture du bâtiment B, protection par dalles de dimensions 50x50cm sur plots en terrasses privatives et par graviers en terrasses inaccessibles.

1.8.2 Charpente, couverture et accessoire.

- Charpente traditionnelle ou industrielle, couverture en ardoise naturelle selon plan du permis de construire. Fenêtre de toit pour désenfumage des cages d'escaliers.

1.8.3 Souches de ventilations et conduits divers.

- Souches pour traversées des divers conduits de ventilation et d'évacuations.

2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

2.1 SOLS ET PLINTHES

2.1.1 Sols et plinthes des entrées, séjours, cuisines, salles de bains, WC et dégagements.

- Carrelage grès émaillé 45 x 45 cm environ pose droite sur chape et isolant acoustique, plinthes en grès assorties, barres de seuils métalliques ou profil d'arrêt du carrelage en jonction des autres revêtements. Coloris au choix dans la gamme proposée par le maître d'ouvrage.

2.1.2 Sols et plinthes des chambres.

- Revêtement en parquet stratifié, pose sur chape et isolant acoustique, plinthes en bois blanche de 70 mm de hauteur. Coloris au choix dans la gamme proposée par le maître d'ouvrage.

2.1.3 Sols des balcons et des terrasses

- Dalles à parement graviers, format 50x50cm environ coloris au choix de l'architecte, pose sur plots réglables.

2.2 REVETEMENTS MURAUX (autres que des enduits, peintures, papiers peints et tentures).

2.2.1 Revêtements muraux des pièces de service

- Salle de bains et salle d'eau :
Faïence en grès émaillé format 25x40 cm environ, pose droite collée, coloris au choix dans la gamme proposée par le maître d'ouvrage, toute hauteur en périphérie de la baignoire ou du receveur de douche.

2.3 PLAFONDS (sauf peintures, tentures).

2.3.1 Plafonds des pièces intérieures

- En béton avec enduit pelliculaire.

2.3.2 Sous-face des balcons.

- En béton, ragréage selon nécessité.

2.4 MENUISERIES EXTERIEURES

2.4.1 Menuiseries extérieures des pièces principales.

- Fenêtres ou portes fenêtre selon plans.
- Châssis en profilés d'aluminium^[HT1] de teinte gris clair (RAL 7035), selon localisation des plans de façades. Système d'ouverture selon plans.
- Double vitrage (caractéristiques selon étude thermique et acoustique)
- Classement AEV selon réglementation.
- Affaiblissement acoustique selon réglementation.

2.4.2 Menuiseries extérieures des pièces de service.

- Fenêtres ou portes fenêtre selon plans.
- Châssis en profilés d'aluminium^[HT2] de teinte gris clair (RAL 7035), selon localisation des plans de façades. Système d'ouverture selon plans.
- Double vitrage (caractéristiques selon étude thermique et acoustique)
- Classement AEV selon réglementation.
- Affaiblissement acoustique selon réglementation.

2.5 FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS, PROTECTION ANTISOLAIRE

2.5.1 Pièces principales (Séjour/Cuisine)

- Volets roulants dans un coffre en saillie intérieure en lames PVC ou alu, manœuvre électrique par interrupteur filaire.

2.5.2 Pièces de service (Chambres)

- Volets roulants dans un coffre en saillie intérieure en lames PVC ou alu, manœuvre électrique par interrupteur filaire.

2.6 MENUISERIES INTERIEURES

2.6.1 Huisseries et bâtis.

- Métalliques pour portes de distribution et pour les portes palières.

2.6.2 Portes intérieures

- Portes laquées isoplanes blanches, béquille double avec verrou de condamnation pour les salles de bains, WC et les chambres, butoirs.

2.6.3 Portes palières

- Portes palières en bois à âme pleine, stratifié aux deux faces (stratifié blanc côté intérieur) au choix de l'architecte, serrure de sûreté encastrée 3 points.
- Seuil à la suisse en aluminium, joint isophonique, béquille double, affaiblissement acoustique et isolation thermique suivant réglementation.

2.6.4 Portes de placard selon plans

- En panneaux mélaminés blanc
- Porte sur pivot pour les placards d'une largeur inférieure ou égale à 1,00 m.
- Porte coulissante pour les placards d'une largeur supérieure à 1,00m.

2.7 SERRURERIE ET GARDE-CORPS

2.7.1 Garde-corps et barres d'appui.

- Garde-corps et barres d'appui en acier galvanisé ou laqué. Remplissage en verre selon plan du permis de construire.

2.7.2 Ouvrages divers.

- Grilles de ventilation en acier galvanisé ou laqué.
- Séparatifs de balcons (selon les plans) avec cadre acier laqué et remplissage en verre selon localisation.

2.8 PEINTURES, PAPIERS, TENTURES

2.8.1 Peintures extérieures.

2.8.1.1 Sur menuiseries.

- Eléments en aluminium thermo laqués en usine

2.8.1.2 Sur fermetures et protections.

- Eléments en aluminium thermo laqués en usine

2.8.1.3 Sur serrurerie (garde-corps)

- Thermo laquage réalisé en usine.

2.8.1.4 Sur ouvrages béton

- Peinture sur ouvrages non cités à l'article 1-2-2.

2.8.2 Peintures intérieures.

2.8.2.1 Sur menuiseries

- Peinture blanche sur huisseries métalliques ; verni ou peinture sur huisseries bois.
Nota : les portes de distribution sont laquées en usine

2.8.2.2 Sur murs

- Enduit pelliculaire sur support béton, impression sur supports en plaques de plâtre et peinture qualité velours, finition B, blanche (2 couches).

2.8.2.3 Sur plafonds

- Enduit pelliculaire sur support béton, impression sur support en plaques de plâtre et peinture qualité velours, finition B, blanche (2 couches).

2.8.2.4 Sur canalisations, tuyauteries et chutes apparentes, éléments de chauffage et divers.

- Peinture blanche (2 couches).

Nota : les radiateurs sont laqués en usine.

2.9 EQUIPEMENTS INTERIEURS

2.9.1 Equipements ménagers :

2.9.1.1 Bloc évier, robinetterie.

- Bloc évier NON COMPRIS, attentes eau froide, eau chaude et eaux usées laissées à l'emplacement selon plan.

2.9.2 Equipements sanitaires et plomberie :

2.9.2.1 Distribution d'eau froide.

- En tubes polyéthylène ou en cuivre.

2.9.2.1 Production et distribution d'eau chaude

- Par chaudière condensation individuelle au gaz à micro-accumulation, modèle MIRA C GREEN de marque CHAFFOTTEAUX ou similaire, puissance selon étude thermique, emplacement selon plans.

2.9.2.2 Evacuations.

- Canalisations en PVC

2.9.2.3 Branchements en attente.

- En cuisine ou salle de bain : alimentation eau froide et évacuation pour machine à laver.
- Selon les plans : seconde alimentation eau froide et évacuation pour machine à laver.

2.9.2.4 Appareils sanitaires. (Suivant plans)

- Meuble vasque avec miroir et point lumineux, 2 tiroirs dans les salles de bain et salle d'eau
- Baignoire acrylique blanche selon plans de dimensions 170x70cm ou 160x70cm, tablier en wedi recouvert de faïence.
- Cuvette de WC en porcelaine vitrifiée blanche avec réservoir de chasse d'eau et mécanisme à double débit (3/6 litres), abattant double
- Receveur de douche en fonte minérale ou équivalent, de dimensions 80x80,90x90 ou 120x90 suivants plans, avec porte et paroi de douche profilé blanc.

2.9.2.5 Robinetteries.

- Baignoire : robinetterie mitigeuse chromée à inverseur automatique, douchette et flexible.
- Vasque, lavabo et douche : Robinetterie mitigeuse chromée, douchette et flexible pour la robinetterie de douche.
- Robinet de puisage sur les terrasses accessibles dont la surface est supérieure à 8 m² en étages et pour les jardins en RDC (1 unité par logement).

2.9.3 Equipements électriques :

2.9.3.1 Type d'installation.

- Encastrée sous fourreaux.

2.9.3.2 Puissance à desservir.

- Suivant type de logement, conforme à la norme C 15.100

2.9.3.3 Equipement de chaque pièce.

- Appareillage LEGRAND DOOXIE ou équivalent.
- Nombre de prises ou de points lumineux et puissances selon Norme Française C15-100 en vigueur à la date de dépôt du permis de construire.

2.9.3.4 Equipements terrasses accessibles et balcons

- 1 hublot et 1 prise de courant étanche (1 ensemble par logement)

2.9.4 Chauffage, ventilation :

2.9.4.1 Type d'installation.

- Canalisations de chauffage sous fourreaux encastrés.

2.9.4.2 Températures garanties

- Avec une température extérieure de - 7°, 20° dans la salle de bains et 19° dans les autres pièces.

2.9.4.3 Appareils d'émission de chaleur.

- Radiateur sèche-serviette à eau chaude en acier laqué dans la salle d'eau et/ou la salle de bains.
- Radiateurs en acier laqué dans les autres pièces.
- Régulation par thermostat-programmateur.

2.9.4.4 Conduits et prises de ventilations

- Bouches d'extraction hygroréglables de la ventilation mécanique contrôlée collective, dans la salle de bains, la salle d'eau, le WC et la cuisine, raccordées aux conduits collectifs.

2.9.4.5 Prise d'air frais

- Grilles d'entrée d'air frais hygroréglables dans les coffres de volets, sur la menuiserie ou en façades du séjour et des chambres.

2.9.5 Equipements de télécommunications :

2.9.5.1 TV/Telecom

- 2 RJ45 dans le séjour et 1 RJ45 dans la chambre n°1 et n°2.

2.9.5.2 Commande d'ouverture des portes extérieures des halls

- Au moyen du combiné vidéophone dans le logement.

2.9.5.3 Equipement intérieur des placards avec portes selon plans :

- Pour les placards de largeur inférieure ou égale à 1,00 m : 1 étagère et une tringle
- Pour les placards de largeur supérieure à 1,00 m : 1 étagère, un séparatif vertical, 3 étagères de largeur 50 cm posées sur crémaillères, une tringle côté penderie.

3. ANNEXES PRIVATIVES OU A USAGE PRIVATIF

3.1 PARKINGS COUVERTS PRIVATIFS

- Localisation selon plans du sous-sol.
- L'accès aux places de parking pourra nécessiter plusieurs manœuvres.
- La dimension maximale des voitures pris en compte est :
Longueur : 470cm
Largeur : 174 cm
Hauteur : 175 cm
Il est précisé que la norme NF P 91-120 n'est pas prise en compte dans le présent programme.

3.1.1 Murs (selon plans)

- En béton ou maçonnerie d'agglomérés de ciment.

3.1.2 Plafonds.

- En béton armé et flocage selon localisation.

3.1.3 Sol.

- En béton armé avec délimitation et numéro de place en peinture.

3.2 JARDINS A USAGE PRIVATIF (SELON PLANS)

- Clôture simple torsion en séparatif avec les autres jardins ou l'espace commun et engazonnement.
- Plantation de haies séparatives selon le plan de masse du permis de construire.

4. PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE.

4.1 HALLS ET SAS D'ENTREES ET CIRCULATIONS DU REZ-DE-CHAUSSEE

4.1.1 Sols

- Carreaux de grès cérame format et coloris au choix de l'architecte, posés sur chape et isolant phonique, plinthes carrelage, tapis brosse encastré.

4.1.2 Parois

- Revêtement mural pour partie et peinture velours finition B, localisation et coloris au choix de l'architecte.

4.1.3 Plafonds

- Plafond en dalles acoustiques, aux choix de l'architecte.

4.1.4 Elément de décoration

- Miroir dans le hall.

4.1.5 Portes d'accès et système de fermeture, appel des occupants de l'immeuble.

4.1.5.1 Portes d'accès aux halls

- En aluminium ou en acier thermolaqué, vitrage feuilleté, condamnation des portes extérieures par ventouses électromagnétiques, ferme-porte, dé-condamnation des ventouses par badges VIGIK et par bouton poussoir intérieur.
- Nombre de badges fournis dont 1 badge bi-technologie : 2 pour logement T2, 3 pour T3, 4 pour T4.

4.1.6 Boîte aux lettres et à paquets.

- En tôle d'acier laqué, une boîte avec 2 clés par logement, conforme aux normes de la Poste ; localisation : dans le hall.

4.1.7 Tableau d'affichage.

- Incorporé dans l'ensemble boîtes aux lettres ou fixé au mur.

4.1.8 Equipement électrique.

- Luminaires en plafond ou mural commandés par détecteur de présence

4.2 CIRCULATION DES COULOIRS D'ETAGES

4.2.1 Sols.

- Moquette velours BALSAN, plinthe bois.

4.2.2 Murs.

- 2 couches de peinture qualité lavable finition B pour partie et revêtement mural. Localisation et coloris aux choix de l'architecte

4.2.3 Plafonds.

- 2 couches de peinture mate blanche, finition B.

4.2.4 Portes.

- A âme pleine stratifiée, coupe-feu 1/2 heure, équipées d'un ferme porte.

4.2.5 Equipement électrique.

- Luminaires en plafond ou mural, commandés par détecteurs de présence.

4.3 CIRCULATIONS DU SOUS-SOL

4.3.1 Sols.

- Dallage béton dans le parc de stationnement.

4.3.2 Murs.

- Béton ou agglomérés de ciment brut

4.3.3 Plafonds.

- Béton brut.

4.3.4 Accès véhicules : Portail

- Portail métallique basculant à trajectoire non débordante à motorisation électrique et manœuvre par télécommande (1 unité fournie par place). Coloris et section aux choix de l'architecte.

4.3.5 Portes d'accès.

- Portes intérieures en bois, portes extérieures en acier, ferme-porte.

4.3.6 Equipements électriques.

- Hublots commandés par détecteurs dans le sas et le hall d'ascenseur.
- Luminaires fluorescents dans le parc de stationnement, commande par détecteurs.

4.4 CAGE D'ESCALIER INTERIEURE

4.4.1 Sols des paliers

- Béton revêtu de peinture de sol type époxy.

4.4.2 Murs

- Gouttelette projetée, grain fin.

4.4.3 Plafonds

- Gouttelette projetée, grain fin.

4.4.4 Escaliers, garde-corps et mains courantes.

- Béton revêtu de peinture de sol type époxy.
- Mains-courantes à peindre.

4.4.5 Désenfumage

- Par châssis en plafond de la cage d'escalier au dernier niveau.

4.4.6 Eclairage.

- Luminaires commandés sur détecteurs de présence.

4.5 LOCAUX COMMUNS

4.5.1 Locaux vélos

- Murs en béton ou en parpaings bruts de parement, sol en béton, porte en acier ou en bois selon localisation.

4.7 LOCAUX TECHNIQUES

4.7.1 Local de réception des ordures ménagères

- Sans objet, Point d'Apport Volontaire rue des épinettes.

4.7.2 Local Fibre

- Murs en béton ou en parpaings bruts de parement, sol en béton, porte en bois.

4.7.3 Local encombrant

- Murs en béton ou en parpaings bruts de parement, sol en béton, porte en acier.

5. EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE

5.1 ASCENSEUR

- Ascenseur 630 Kg, tous les niveaux desservis, revêtement de sol en carrelage, habillages des parois en panneaux stratifiés ou tôles laquées, porte de cabine en inox, miroir, façades palières en acier peint.

5.2 CHAUFFAGE, EAU CHAUDE

- Sans objet

5.3 TELECOMMUNICATIONS

5.3.1 Téléphone.

- Sans objet, raccordement à la fibre uniquement.

5.3.2 Fibre optique

- Installation d'une fibre optique 1 brin en colonne dans les gaines techniques palières, jusqu'au boîtier de communication situé dans le placard électrique des logements. Fourreaux d'adduction cheminant au plafond du sous-sol entre la gaine technique et le domaine public.
- Raccordement à un opérateur numérique à la charge de l'acquéreur.

5.3.3 Réception T.V.

- Installation TV raccordée à une antenne hertzienne, raccordement et câblage jusqu'aux logements.

5.4 RECEPTION STOCKAGE ET EVACUATION DES ORDURES MENAGERES

- Réception dans les points d'apports volontaires situés rue des épinettes.

5.5 VENTILATION MECANIQUE DES LOCAUX

- Système de ventilation mécanique contrôlée collective des logements, caissons d'extraction positionnés en comble.

5.6 ALIMENTATION EN EAU

5.6.1 Arrivée générale

- Dans le sous-sol avec compteur général.

5.6.2 Suppresseurs, réducteurs et régulateurs de pression

- Si nécessaire selon la pression délivrée par le service métropolitain de l'eau.

5.6.3 Colonnes montantes

- En PVC, positionnées en gaines techniques palières.

5.6.4 Branchement et comptages particuliers.

- Manchettes positionnées en gaine techniques palières. Frais d'abonnement et comptage à charge de l'acquéreur.

5.7 RELEVAGE ET TRAITEMENT DES EAUX DE DRAINAGE ET DE RUISSELEMENT AU SOUS-SOL

5.7.1 Drainage

- Fosse, relevage par pompe électrique commune au séparateur à hydrocarbure.

5.7.2 Récupération des eaux de ruissellement du parc de stationnement

- Regards à grilles, canalisations sous dallage, séparateur à hydrocarbures, fosse et relevage par pompe électrique.

5.8 ALIMENTATION EN GAZ

5.8.1 Comptages particuliers

- Depuis le coffret de comptage en limite de propriété jusqu'à la gaine technique palière. Abonnement à la charge de l'acquéreur.

5.9 ALIMENTATION EN ELECTRICITE

5.9.1 Comptage des services généraux

- 1 comptage reprenant le sous-sol et les extérieurs communs et 1 comptage par bâtiment reprenant l'ascenseur et l'ensemble des parties communes intérieures du rez-de-chaussée au dernier niveaux.

5.9.2 Colonnes montantes

- Positionnées en gaines techniques palières.

5.9.3 Branchements et comptages particuliers

- Compteur et disjoncteur placés dans le tableau d'abonné du logement. Frais d'abonnement à charge de l'acquéreur.

6. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE.

6.1 VOIRIE

6.1.1 Rampe d'accès au parc de stationnement

- En béton balayé

6.1.2 Parkings extérieurs

- En béton bitumineux et dalles gravillonnées type Nidagravel, localisation selon plan masse.

6.1.3 Voirie d'accès au parkings extérieurs

- En béton désactivé.

6.2 LOCAUX COMMUNS

- Sans objet

6.3 CIRCULATION DES PIETONS (SUIVANT PLANS)

6.3.1 Accès aux halls.

- En béton désactivé, Localisation et coloris selon choix de l'architecte et plan de l'opération.

6.3.2 Cheminement dans le jardin commun.

- En stabilisé ou dalles sur plots (au-dessus du sous-sol), Localisation et coloris selon choix de l'architecte et plan de l'opération.

6.4 ESPACES VERTS

6.4.1 Plantations

- Plantations suivant le plan de masse du permis de construire.

6.4.2 Engazonnement

- Selon le plan de masse de permis de construire.

6.4.3 Arrosage

- Par bouche d'arrosage.

6.5 ECLAIRAGES EXTERIEURS

6.5.1 Signalisation des entrées d'immeubles

- Par luminaire en façade commandé par détecteur de présence.

6.5.2 Parkings extérieurs

- Par candélabres, niveau d'éclairage selon réglementation en vigueur, commandés par horloge astronomique.

6.6 CLOTURES ET PORTAILS

6.6.1 En limite du trottoir le long de la contre allée

- Barreaudage métallique hauteur 1,80m. Portillon accès piéton avec fermeture par clé, localisation suivant plan.

6.6.2 Avec les propriétés voisines

- Clôtures existantes en limite maintenues ou remises en état selon nécessité.

6.7 RESEAUX DIVERS

6.7.1 Eau

- Branchement sur le réseau public.

6.7.2 Gaz

- Raccordement au réseau GRDF.

6.7.3 Electricité

- Raccordement sur réseau ENEDIS.

6.7.4 Egouts

- Raccordement sur réseaux publics.

6.7.5 Epuration des eaux

- Sans objet.

6.7.6 Télécommunication

- Raccordement au réseau d'Orange.

6.7.7 Drainage du terrain

- Sans objet en surface. Drainage périphérique prévu au niveau du sous-sol.

6.7.8 Evacuations des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins

- Espaces verts : infiltration naturelle
- Toiture : par stockage et infiltration avec rejet régulé (par passage dans le bassin d'infiltration située dans la zone d'espaces verts communes). Un trop plein permet l'évacuation au réseau public si nécessaire avec un régulateur de débit avant rejet à l'égout. Une pompe de relevage peut être intégrée selon nécessité.

* * * * *